

VILLE
DE
6140 FONTAINE-L'EVEQUE



Séance du 14 juillet 2026

Présents :

Monsieur Gianni GALLUZZO, Bourgmestre - Président;
Madame Vanessa WAJDZIK, Monsieur Gianfranco AUGELLO, Monsieur
Boutaleb CHADLI, Échevins;
Madame Laurence BOULANGER, Directrice Générale;

Excusés :

Monsieur Marc MINNEBOO, Échevin;
Madame Sophie MENGONI, Présidente du CPAS;

Excusé pour ce point :

Monsieur Kevin DRAUX, Échevin;

Point 27 : Renseignement urbanistique relatif à un bien sis rue de la Station, 58 à 6140 Fontaine-l'Évêque, cadastré 1ère Division Section D n°561 P

Le Collège Communal,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu l'article D.IV.99 du Code du Développement Territorial ;

Vu la demande de Maître CARPENTIER, Notaire, datée du 10/06/2026 portant la référence 26/0048/CC/12497638 relative à un bien sis rue de la Station, 58 à 6140 Fontaine-l'Évêque, cadastré 1ère Division Section D n°561 P ;

Considérant que le bien appartient actuellement à

Considérant les informations visées à l'article D.IV.99 du Code du Développement Territorial :

"Le bien en cause :

- *Est situé en zone d'habitat au plan de secteur de Charleroi adopté par arrêté royal du 10.09.1979 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité ;*
- *Bénéficie d'un accès à une voirie suffisamment équipée en eau, électricité, pourvue d'un revêtement solide et d'une largeur suffisante compte tenu de la situation des lieux ;*
- *Est raccordable à l'égout ;*
- *Est longé par une conduite FLUXYS (avis à solliciter auprès de FLUXYS BELGIUM S.A. : Avenue des Arts, 31-1040 Bruxelles. Tel : 02/282.72.53) ;*
- *Est situé à moins de 200m d'une zone Natura 2000 ;*
- *Est situé en zone PDLT (Plan de développement à long terme) de l'aéroport de Charleroi ;*
- *A fait l'objet de permis de bâtir ou d'urbanisme délivré après le 1er janvier 1977 à :*
 - *NIELS en date du 12/05/1993 réf. : 039/93/FE pour la transformation de 2 logments en 8 appartements ;*
- *N'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisation délivré après le 1er janvier 1977 ;*
- *N'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme datant de moins de deux ans" ;*

Considérant que ce renseignement urbanistique a été rédigé selon les informations récoltées sur le portail cartographique de la Région Wallonne ainsi que sur l'ensemble des cartes mises à disposition par cette dernière ;

Considérant que la Ville de FONTAINE-L'EVEQUE ne peut être tenue responsable d'une erreur éventuelle dans ces références cartographiques ;

Considérant qu'aucune infraction urbanistique n'est recensée pour le bien concerné ; que toutefois, nous attirons votre attention sur le fait qu'aucune autre vérification n'est réalisée pour contrôler la conformité du bien; que seule une visite de nos services, en présence du propriétaire, peut attester qu'aucune infraction ne grève le bien; que dès lors, la responsabilité de la Ville ne peut être engagée si une infraction était révélée ;

Considérant qu'en ce qui concerne l'occupation en sous-sol, nous invitons à consulter le site suivant : www.klim-cicc.be ;

Considérant que, conformément au règlement de taxe approuvé par le conseil communal du 21/05/2026, ce type de renseignement fait l'objet d'une facturation de 80€ représentant les frais de recherche avec possibilité d'y ajouter 40€/heure prestée supplémentaire (facture annexée à la présente) ;
Considérant que le présent renseignement urbanistique est référencé **TCDV_BAUR_NOT_220_2026_MD** ;
Après en avoir délibéré ;

A l'unanimité des membres présents ;

DECIDE :

Article 1er : De délivrer les renseignements urbanistiques précités au Notaire susmentionné.

Article 2ème : De facturer la somme de 80€ au Notaire, conformément au règlement de taxe approuvé par le conseil communal du 21/05/2026.

Article 3ème : La présente délibération sera transmise au Notaire et aux Services concernés.

En séance à Fontaine-l'Évêque, date que dessus.

Par le Collège Communal :

La secrétaire,
(s) Laurence BOULANGER



Pour extrait conforme :

Le président,
(s) Gianni GALLUZZO



La Directrice générale,
(s) Laurence BOULANGER

Le Bourgmestre,
(s) Gianni GALLUZZO